Management et Ressources Humaines

Réussir ses recrutements

2 jours - 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- S'approprier les étapes du recrutement
- Prendre en main les bonnes pratiques de l'entretien de recrutement

PROGRAMME

- Analyser et Formaliser – 1 jour :
  - Comprendre les composantes du référentiel emploi
  - Définir le besoin
  - Rédiger l'offre en fonction du besoin
  - Publier l'offre
  - Présélectionner les CV

- Rencontrer et intégrer – 1 jour
  - les bonnes pratiques de l'entretien de recrutement
  - L'accueil du nouveau salarié
  - L'intégration lors de la période d'essai (Tutorat, …)

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation sur site
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : échanges interactifs stagiaires/formateur, apport de connaissances, jeux de rôle.

FORMATEUR

Formateur du réseau des CMA, diplômé, expérimenté dans la thématique enseignée. Expérience en conseil des TPE. Coordonnées transmises lors de la convocation ou sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation).
Evaluation de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Le service adaptera la prestation et vous orientera si nécessaire.
2 Référents Handicap sont à votre disposition à la CMA Isère.
Nous contacter au 04 76 70 82 09.

Mise à jour le 29 novembre 2023

LES +

- Exemples pratiques adaptés à la taille de l'entreprise
- Mise en situation et jeux de rôle
- Taux de satisfaction : détail sur le site internet

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Porteur de projet
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

Grenoble ou Bourgoin-Jallieu

DATES / HORAIRES

Voir planning

TARIF

448 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la date de session.

CONTACT

Service Formation Continue

04 76 70 82 10

formation.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.